



## OBJECTIFS :

- Définir la notion de risques professionnels
- Connaître le cadre réglementaire
- Déterminer les enjeux économique et social
- Identifier les responsabilités du chef d'entreprise
- Recenser les acteurs incontournables en matière de sécurité et santé

**PARTICIPANTS :** Dirigeant cadre ou salarié—12 participants maximum

## **METHODOLOGIE :**

### **EVALUATION DES RISQUES**

- ◇ Identifier les typologies de risques
- ◇ Préparer la démarche d'évaluation des risques professionnels
- ◇ Réaliser un état des lieux
- ◇ Planifier la démarche
- ◇ Déterminer les risques
- ◇ Evaluer les conséquences à partir d'une grille de cotation
- ◇ Hiérarchiser les risques
- ◇ Structurer et suivre le plan d'action

### **REDACTION DU DOCUMENT UNIQUE**

- ◇ Observer et analyser les différentes unités de travail
- ◇ Identifier les situations dangereuses
- ◇ Evaluer le niveau de danger pour chaque situation dangereuse
- ◇ Hiérarchiser les risques

## **SUIVI :**

- Intégrer la gestion de la santé et la sécurité au travail dans toutes les fonctions de l'entreprise
- Harmoniser la politique santé/sécurité avec les autres politiques de l'entreprise
- Développer l'autonomie en matière de prévention
- Identifier les différents référentiels

**PROGRAMME**

Lieu : UPE 66  
Durée : 1 jour - 7 heures  
Dates : à déterminer  
Horaires : 9h00/12h30 & 13h30/17h00  
Prix : GRATUIT  
Formateur : IPRP Ergonome